

Section Euro SES/Anglais



Section européenne anglais – sciences économiques et sociales

Les sections européennes sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère en travaillant sur des supports en lien avec la Discipline Non Linguistique. Au lycée St-Exupéry, les sciences économiques et sociales sont enseignées en partie dans la langue de la section (l'anglais).

Présentation de la section euro anglais-SES

Dans cette section européenne, les élèves suivent un enseignement renforcé d'anglais et un enseignement supplémentaire de sciences économiques et sociales (SES) entièrement en anglais (2 h hebdomadaires en plus de l'horaire obligatoire). L'apprentissage de la section européenne anglais-SES débute en classe de seconde et se poursuit en première et en terminale.

L'objectif étant de favoriser la maîtrise avancée de l'anglais par les élèves et d'ouvrir l'établissement sur l'Europe et l'international, l'horaire normal de chaque discipline est donc augmenté de :

- 1 h de sciences économiques et sociales en anglais et
- 1 h d'anglais.

Procédure d'inscription

Les élèves souhaitant intégrer une section européenne au lycée St-Exupéry sont présélectionnés par leurs enseignants d'anglais respectifs de 3^{ème} du secteur. Une commission composée de ces mêmes enseignants et des enseignants de 2^{de} DNL anglais et SES se réunit pour la sélection de 30 élèves maximum sur des critères d'excellence, de motivation et de régularité dans le travail.

Il est important de noter que l'élève se réengage chaque année à suivre cette option : de l'assiduité est requise, et on ne peut pas quitter l'option en cours d'année. Un élève qui souhaite quitter la section européenne à la fin d'une année scolaire doit s'entretenir avec ses professeurs et obtenir l'accord de l'administration.

Si des places se libèrent, il est possible de rejoindre la section européenne anglais en Première si les résultats sont suffisants et après validation des professeurs d'anglais et de SES.

Les conditions nécessaires pour intégrer l'option sont :

****Suivre l'enseignement d'exploration SES**

****Etre motivé(e) et enthousiaste**

****Etre prêt(e) à participer à l'oral**

****Avoir des habitudes de travail : la section européenne suppose des heures de cours, du travail et des devoirs supplémentaires.**

****Avoir un bon niveau de langue : il ne s'agit pas de cours de soutien en anglais.**

Contenu des enseignements



En anglais

- Préparation à l'épreuve spécifique du CEC (Cambridge English Certificate) en classe de seconde qui valide le niveau B1 dans toutes les compétences : compréhension et expression, à l'oral et à l'écrit (voir articles : Le CEC de A à Z et communiqué de presse pour plus d'informations),
- Usage de l'anglais comme langue de communication dans le domaine de l'économie et de la sociologie,
- Développement des aspects culturels et sociétaux des thèmes abordés en économie et en sociologie, en particulier dans le monde anglo-saxon.
- Préparation de l'épreuve spécifique du baccalauréat « mention européenne ».



En Sciences économiques et sociales

- Recherche et analyse documentaire en anglais,
- Consolidation et approfondissement des programmes de sciences économiques et sociales du lycée,
- Sensibilisation aux approches sociopolitiques anglo-saxonnes et aux notions fondamentales de l'économie et de la sociologie par le biais d'études de cas variées (chômage, production de la richesse, consommation, inégalités, mobilité sociale...),
- Préparation de l'épreuve spécifique du baccalauréat « mention européenne ».

L'assistant(e) de langue anglaise participe aux séances et/ou travaille avec de petits groupes d'élèves pour renforcer l'apprentissage de la communication en anglais.

Épreuves du baccalauréat

Pour obtenir le baccalauréat général avec "mention européenne", il faut acquérir :

- le baccalauréat avec une moyenne minimum de 10/20 comme tout autre élève,
- une note minimale de 12/20 à l'épreuve commune de LV1 Anglais du baccalauréat,
- une note minimale de 10/20 à une épreuve orale spécifique de Sciences économiques et sociales en langue anglaise.

Poursuite d'études

Un élève qui se sera sérieusement investi pendant plusieurs années dans le cursus de la section européenne développera un très bon niveau en anglais, ainsi qu'une aisance dans le domaine de la culture économique et sociale.

La mention européenne au baccalauréat facilitera :

- la poursuite d'études en sciences économiques et sociales de façon générale, puisque l'anglais est la langue de communication de nombreux secteurs de l'économie (presse, médias, littérature, etc.),
- l'admission dans des sections européennes ou internationales de l'enseignement supérieur,
- l'admission dans des universités étrangères.